Fiche de procédure : Préparer et expédier une commande en ligne

Exemple pédagogique fictif à reprendre et à adapter à votre situation.

Exemple pédagogique fictif. La savonnerie, les outils et les noms sont inventés.

Fiche de procédure : Préparer et expédier une commande en ligne
Savonnerie des Mûriers (fictive). Version 3 du 21/10/2026. Rédigée par Camille (préparation), validée par la gérante.

Objectif
Expédier chaque commande complète, bien protégée, avec le bon bordereau, le jour ouvré qui suit le paiement.

Déclencheur
Une commande passe au statut « payée » dans la boutique en ligne.

Responsable : Camille. **Remplaçant** : la gérante.

Matériel et accès
Accès à la boutique en ligne (profil « préparation »), imprimante à étiquettes, cartons S et M, papier de calage, ruban adhésif, cartes de remerciement.

Étapes

1. Ouvrir la liste des commandes « payées » et imprimer le bon de préparation.
2. Prélever les produits en rayon, en cochant chaque ligne du bon.
3. Vérifier la date de fabrication : aucun savon de moins de quatre semaines de cure.
4. Envelopper chaque savon dans son papier, puis caler le carton.
5. Glisser le bon de livraison et une carte de remerciement.
6. Fermer le carton, coller l'étiquette de transport imprimée depuis la boutique.
7. Passer la commande au statut « prête à expédier » et saisir le numéro de suivi.
8. Déposer les colis au point relais avant 17 h.
9. Conserver la preuve de dépôt ou de prise en charge du transporteur.
10. Passer la commande au statut « expédiée » après cette prise en charge.

Points de vigilance

• Étape 3 : les savons en cure sont sur l'étagère du haut, ne pas les prélever.

• Étape 6 : vérifier que l'adresse de l'étiquette correspond au bon de livraison (erreur déjà survenue deux fois).

• Rupture d'un produit : ne rien expédier, prévenir la gérante, qui contacte le client.

Critère de fin
La commande est au statut « expédiée » après sa prise en charge au relais ; le numéro de suivi et la preuve de dépôt sont conservés, et le bon de préparation coché est classé dans la bannette du jour.

Prochaine relecture : octobre 2027, ou au prochain changement de transporteur.